

Charte SCM 2020

Plate-Forme de Microscopie Campus Saint-Germain-des-Prés

Cette charte est relative à l'utilisation de tout équipement du SCM au 31/01/2020.

1. Personnel de plate-forme

Martin Oheim, responsable scientifique, martin.oheim@parisdescartes.fr

Jennifer Coridon, responsable opérationnel, jennifer.coridon@parisdescartes.fr

2. Accès à la plate-forme

L'utilisation des équipements de la plate-forme est réservée uniquement :

- Aux utilisateurs autonomes ayant reçu une formation spécifique de l'équipement par le personnel de plate-forme ;
- Aux utilisateurs assistés par un personnel de plate-forme lors d'une utilisation ponctuelle.

3. Formation

Seul le personnel de plate-forme est habilité à délivrer une formation. Celle-ci ne peut être assurée par des utilisateurs déjà formés et ne faisant pas partie du personnel de plate-forme. Les utilisateurs sont jugés autonomes par le personnel de plate-forme après un nombre de séances qui peut varier. Après l'étape de validation, l'utilisateur pourra réserver l'équipement en autonomie.

4. Réservation des équipements

- Il est impératif de réserver un équipement avant de pouvoir l'utiliser. Les réservations des équipements du SCM s'effectuent en ligne à l'adresse :
<https://gargas.biomedicale.univ-paris5.fr/resapp/>
- Pour annuler une réservation, il est nécessaire :
 - D'en faire la demande en envoyant un mail à scm@parisdescartes.fr
 - De prévenir l'utilisateur suivant sur le planning de réservation

Toute annulation dans un délai inférieur à 24h ne sera pas effective et sera facturée.

5. Tarifs

Equipements	Tarifs d'utilisation interne académique CUSP (HT)	Tarifs d'utilisation externe académique HORS CUSP (HT)	Tarifs d'utilisation privée (HT)
Sorbonne (Hôte Laboratoire)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Microscope de routine Zeiss primo star	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Slide Scanner ZEISS AxioScan.Z1	Scans < 8 heures (mardi et jeudi) : 5€/heure Scans longs journée (9h-17h) : 25€ Scans longs nuit (17h-9h) : 40€	Scans < 8 heures (mardi et jeudi) : 7€/heure Scans longs journée (9h-17h) : 32€ Scans longs nuit (17h-9h) : 50€	Scans < 8 heures (mardi et jeudi) : 10€/heure Scans longs journée (9h-17h) : 50€ Scans longs nuit (17h-9h) : 80€
Microscope WF 1 – NIKON Eclipse-TE2000E	10 € / Heure	13 € / Heure	20 € / Heure
Microscope WF 2 – ZEISS Axioscope A1	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Microscope Confocal 1 – ZEISS LSM 510	18 € / Heure	22.5 € / Heure	36 € / Heure
Microscope Confocal 2 – ZEISS LSM 710	20 € / Heure	25 € / Heure	40 € / Heure
Microscope Confocal 3 – ZEISS LSM 880	25 € / Heure	41 € / Heure	70 € / Heure
Analysis WS 1 – Déconvolution	Gratuit	5€ / Heure	10 € / Heure
Analysis WS 2 – Reconstruction 3D	Gratuit en autonomie Prestation Accompagnement analyse : 5€/h	Gratuit en autonomie Prestation Accompagnement analyse : 10€/h	5€/heure en autonomie Prestation Accompagnement analyse : 30€/h

6. Utilisation des équipements

Les utilisateurs sont tenus de respecter l'état de propreté des systèmes et des locaux. Ils sont tenus de nettoyer tout objectif à immersion utilisé et de veiller à l'absence de fuites de leurs échantillons.

Lors de l'utilisation des huiles d'immersion, l'utilisateur est tenu de veiller à ne pas mettre d'huile sur la bouteille d'huile elle-même ainsi que sur les autres surfaces (microscope, platine, tables, clavier, souris,...). En cas de dépôt(s) d'huile, l'utilisateur s'engage à les nettoyer à l'aide des Kimtech/sopalin et éventuellement d'éthanol.

Les microscopes ne constituant pas un matériel à risque biologique, le port de gants est interdit. Toute visualisation d'échantillons contenant des pathogènes ou des produits toxiques doit faire l'objet d'une demande aux personnels de plate-forme.

Les lampes HBO (à vapeur de mercure) et Metal Halide pour l'observation en fluorescence ne peuvent être éteintes qu'après une utilisation minimale de 30 minutes et ne doivent pas être remises en route durant 1 heure après leur arrêt.

En conséquence, il est impératif de réserver les équipements, de vérifier le planning de réservation après chaque session et de prévenir l'utilisateur qui suit et la plate-forme en cas d'annulation de session. Ces précautions permettront de limiter les risques liés aux lampes à fluorescence et d'éviter que les systèmes restent allumés toute une nuit ou tout un week-end.

7. Problèmes lors de l'utilisation des équipements

L'utilisateur se doit d'informer rapidement le personnel de plate-forme.

8. Utilisation du matériel informatique

Les utilisateurs ont accès aux équipements via le système de réservation. Ils disposent aussi d'un accès aux serveurs mis à disposition par le SCM (SCMRAID et/ou SERVEUR880).

Les données acquises sur les microscopes sont stockées pour une durée de 6 mois et sur les serveurs pendant 2 ans.

Chaque utilisateur est responsable de la gestion de ses images.

La réservation est nominative, il est interdit de réserver un équipement au nom d'une autre personne.

9. Hygiène et sécurité

Les utilisateurs doivent repartir avec leurs échantillons et l'éventuel petit matériel (boîtes, pipettes, embouts,...) après leurs sessions. Le nettoyage de la zone de travail est sous la responsabilité de chaque utilisateur (objectifs, platine, supports, table,...).

Il est interdit de manger dans les pièces du SCM.

Le port d'objets brillants au niveau des mains et des poignets et de longs colliers brillants est interdit (risque de réflexion laser/lampe).

10. Citation des personnels de plate-forme dans les publications

Les utilisateurs se doivent d'indiquer qu'ils ont utilisé matériel du Service Commun de Microscopie du Campus Saint-Germain-des-Prés (Université de Paris) dans leurs publications. Ils peuvent également citer le personnel de plate-forme dans les remerciements (en utilisation autonome du matériel) et/ou comme co-auteur lorsque la participation du personnel a été importante et indispensable à l'acquisition des données.

Nom, Prénom de l'utilisateur :

Nom du responsable :

Date :

Date :

Signature :

Signature :